

Informations de base

2001/0130(CNS)

CNS - Procédure de consultation
Règlement

Réalisation de programmes d'actions des États membres dans le domaine des contrôles des dépenses du FEOGA, section "Garantie"

Modification Règlement (EC) No 723/97 [1995/0244\(CNS\)](#)

Subject

3.10.13 Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA et FEAGA

8.70.03 Contrôle budgétaire, décharge, exécution du budget

Procédure terminée

Informations complémentaires

Source

Document

Date

Commission européenne

[EUR-Lex](#)